

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LUDOTHÈQUE DU 10 MAI 2023

Présents-tes :

Comité de gestion : M. Eric Laverrière président, M. Luc Déruaz trésorier, Mmes Christiane Dubuis et Anne Déruaz membres du comité de gestion.
Ludothèque : Mme Isabelle Goutorbe directrice, M. Salvatore La Spina ludothécaire, M. Jonathan Goutorbe ludothécaire.

M. Alexandre Fouchault responsable des Ecole, de la Petite enfance et de la Jeunesse, pour la Mairie de Chêne-Bougeries, Mme Nadia Magri membre.

Excusés-ées : Mme Gisèle De Saugy secrétaire du comité, Mme Djamila Zuber et M. Antonio Dragotto vérificateurs des comptes, M. Florent Roulin comptable, M. Florian Gross Maire, Mme Marion Garcia-Bedetti conseillère administrative.

L'assemblée est ouverte à 19h06, M. Eric Laverrière préside et ouvre la séance.
Le PV est tenu par Mme Isabelle Goutorbe, on traite les points de l'ordre du jour suivants :

1. M. Eric Laverrière remercie vivement toutes les personnes présentes et informe des absences des personnes excusées.
Il présente à l'assemblée le Procès-verbal de l'A.G. du 12 mai 2022 et propose d'en faire la lecture, il propose de passer au vote pour l'acceptation du PV.
Le P.V. est approuvé à l'unanimité.

2. Présentation des rapports

Rapport du trésorier

M. Eric Laverrière donne la parole à M. Luc Déruaz qui lit son rapport et précise que les dépenses sont couvertes en grande partie grâce à la subvention octroyée par la commune de Chêne-Bougeries.

Les cotisations de nos membres servent au fonctionnement de la ludothèque.

Notre budget 2023 a été accepté par le conseil administratif et validé par le conseil municipal de la commune de Chêne-Bougeries.

M. Laverrière remercie notre trésorier et notre comptable.

Rapport des vérificateurs des comptes.

Mme Djamila Zuber et M. Antonio Dragotto étant excusés, M. Luc Déruaz lit leur rapport. Il précise que les comptes après vérifications le 28 avril 2023 sont bien tenus et complets et qu'ils peuvent être approuvés par l'assemblée.

2.1 Discussion et approbation des rapports

Le président demande à l'assemblée, après la lecture des 2 rapports si quelqu'un a une question ou remarque les concernant. Aucune question ou remarque.

Nous passons à présent à l'approbation et au vote des rapports : aucune objection, aucune abstention. Les 2 rapports sont approuvés à l'unanimité.

3. Mot du président

Retour sur l'année 2022 (*Annexe 1*)

M. Eric Laverrière lit son mot du président et remercie l'équipe de la ludothèque, les bénévoles, le comité qui soutient l'équipe de la ludothèque tout au long de l'année. Il remercie de même la commune de Chêne-Bougeries dont le soutien financier permet d'offrir de belles prestations à la population.

4. Rapport d'activités 2022 (*Annexe 2*).

M. Eric Laverrière propose à l'assemblée d'en faire la lecture.

Il précise qu'il est très agréable de voir qu'il y a un développement constant des activités.

5. Démission et admission

Concernant le comité de gestion, l'ensemble des membres se représentent dans son entier, M. Eric Laverrière demande à l'assemblée si tout le monde approuve ce comité actuel.

Le comité de gestion ainsi que les vérificateurs de comptes se représentent pour l'année 2023.

L'assemblée passe au vote, elle approuve à l'unanimité et applaudit.

L'ensemble du comité de gestion ainsi que les vérificateurs de compte sont reconduits pour l'année 2023.

M. Laverrière remercie vivement l'assemblée.

6. Divers

M. Alexandre Fouchault remercie la ludothèque, son équipe et le comité au nom de la mairie de Chêne-Bougeries, à la lecture du rapport d'activité on se rend bien compte que l'équipe est très active tout au long de l'année.

Merci aussi pour votre participation active sur les animations mises en place pour le festival des Deschênés, nous savons que vous êtes très investis et prenez plaisir à collaborer activement en proposant une chasse aux trésors et des grands jeux sur toute la semaine. Vous êtes un acteur à part entière dans la commune.

Il relève la problématique de trouver des bénévoles et espère que l'arrivée de nouveaux habitants changera ce manque et que nous puissions recruter plus facilement.

Le président remercie M. Fouchault en retour.

7. Agenda 2023 (*Annexe 3*)

Mme Isabelle Goutorbe en fait la lecture et informe que la Mini-Olympiade prévue le 11 mai 2023 sera annulée en raison de la météo, nous attendions 235 enfants du parascolaire des écoles de Chêne-Bougeries.

La journée nationale du jeu prévue le 3 juin 2023, en collaboration avec l'association genevoise des ludothèques (AGL) sera elle aussi annulée, en raison d'un manque d'engagement de l'ensemble des ludothèques du canton, pour certaines le personnel étant en charge de l'ouverture du samedi ne pouvaient pas participer et le peu de bénévoles.

Nous remercions la commune de Chêne-Bougeries pour son soutien financier et logistique à l'occasion des 40 ans de la ludothèque qui aura lieu le samedi 10 juin de 10h à 17h30 sur le parc Sismondi à Chêne-Bougeries.

M. Eric Laverrière : Nous arrivons au terme de cette assemblée générale, merci à tous et toutes de votre présence.

Nous allons à présent nous réunir autour d'un verre de l'amitié.

L'assemblée est levée à 20h10